

L'association « A la Pointe » vote la démolition de l'immeuble Cor-al

La ville de Cannes lui avait assuré qu'elle serait « à ses côtés » dès lors qu'elle aurait voté la démolition de l'immeuble Cor-al, en assemblée générale. La voilà exaucée. Les membres de l'association *A la Pointe environnement* viennent de s'entendre à l'unanimité sur la démolition de l'immeuble litigieux depuis douze ans, situé à l'angle des rues Ricord-Laty et Esprit-Violet.

Le vote a eu lieu à bulletins secrets lors de la dernière assemblée générale de l'association. « *Les procédures con-*



Jacques Le Magueresse, ancien vice-président, assure la présidence par intérim.
(Photo C. B.)

tre le promoteur Cor-al sont toujours en cours. Cela fait sept fois que l'audience a été reportée depuis 2008. (...) Maintenant que nous avons voté pour la démolition nous allons voir comment la ville va se comporter vis-à-vis de ce dossier sachant, bien entendu, que notre porte est toujours ouverte...» a entre autres précisé Jacques Le Magueresse, président par intérim de l'association.

En effet, Jacques Biolay, ancien président a présenté sa démission pour des raisons personnelles à l'occasion de

cette réunion. Jacques Le Magueresse a également précisé que dans la foulée du vote, un courrier, assorti d'une pétition pour la démolition de l'immeuble signée par environ deux cents riverains, serait rapidement déposé en mairie. « *Nous allons demander solennellement qu'un vote soit tenu lors du prochain conseil municipal de décembre* » a-t-il précisé.

C. B.

Pour contacter « A la pointe environnement » composer le 06.32.68.91.98. ou par mail alapointe06@yahoo.fr.